

MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue au 57, rue Laroche, lundi 10 août 2020 à 20 h 9, à laquelle sont présents Mmes les conseillères, Josée Castonguay, Nathalie Martin, Jacinthe Brissette, Sophie Bélisle sous la présidence du maire, M. Gérard Jean.

Sont absents : MM. François Boisjoly et Jean-François Gagné, conseillers

La secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, Mme Brigitte Beauparlant, agit à titre de secrétaire de la séance.

2020-08-296

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui stipule que toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT le décret numéro 815-2020 du 5 août 2020 qui prolonge l'état d'urgence jusqu'au 12 août 2020;

CONSIDÉRANT QUE nous devons limiter le nombre de citoyens qui désirent assister à la séance, dû aux consignes de distanciation sociale.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal accepte que la présente séance ordinaire soit publique au 57, rue Laroche, et qu'elle soit enregistrée afin de la publiciser.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-297

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------|---|
| (296) | 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance; |
| (297) | 2. Adoption de l'ordre du jour; |
| (298) | 3. Adoption des procès-verbaux du 6 et 9 juillet 2020; |
| (299) | 4. Approbation des comptes payés et à payer; |
| (300) | 5. Information et suivi de dossiers; |
| | 6. Administration : |
| (301) | 6.1. Séance du conseil – endroit; |
| (302) | 6.2. Location de salle; |
| (303) | 6.3. Personnel; |
| (304) | 6.4. Projet de règlement sur la perception des taxes dues pour l'opération et l'entretien des barrages; |
| | 7. Sécurité publique; |

- 8. Travaux publics :
 - (305) 8.1. Services professionnels – parc Jean-Bourdon;
 - (306) 8.2. Chariot élévateur;
- 9. Période de questions;
- 10. Hygiène du milieu :
 - (307) 10.1. Déneigement – aqueduc;
 - 10.2. Collecte des matières organiques; *reporté*
- 11. Loisirs et culture :
 - (308) 11.1. Bibliothèque;
- 12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
 - (309) 12.1. Dépôt – certificat de conformité – règlement 1081-3-2020 (usages conditionnels – zone C1-9);
 - (310) 12.2. Dépôt et adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 106-92 et ses amendements – Modification de normes particulières à la zone R48 et ajout de normes particulières à la zone R49 (secteur rue Jean-Baptiste-Neveu);
 - (311) 12.3. Dépôt et adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Modification des limites des zones R1-11, R1-12, R4-1, R4-3, R4-4 et C1-17 (secteur rue des Étangs);
 - (312) 12.4. Dépôt et adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Dispositions particulières à la zone R5-3 (secteur rue François-Laliberté);
 - (313) 12.5. Dépôt et adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements – Création de la zone R51 à même la zone R1 (Grande Côte Est, à l’intersection de la rue Charles-Sevestre);
 - 12.6. Dépôt et adoption du second projet de règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements – Construction de multi logement dans la zone R51 (Grande Côte Est, à l’intersection de la rue Charles-Sevestre); *reporté*
 - (314) 12.7. Demande de dérogation mineure – 35, rang Saint-Jean-Baptiste;
 - (315) 12.8. Demande de dérogation mineure – 102, chemin de Joliette;
 - (316) 12.9. Demande de dérogation mineure – 278, Grande Côte Ouest;
 - (317-321) 12.10. Demandes de permis – PIIA;
 - (322) 13. Courrier;
 - 14. Divers;
 - 15. Période de questions;
 - (323) 16. Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
 APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
 ET RÉSOLU

Que l’ordre du jour soit accepté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

CONSIDÉRANT QU’une copie des procès-verbaux a été préalablement transmise aux membres du conseil municipal et qu’ils reconnaissent en avoir pris connaissance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que les procès-verbaux du 6 et 9 juillet 2020 soient adoptés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-299

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes payés et à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture par la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que les comptes payés et à payer incluant les salaires, présentés par la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe au montant de 765 664,63 \$ (518518 à 518697, PA 752 à PA 769, 9150, 9154 à 9237), soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-300

RÉSOLUTION 2020-07-291 PROGRAMME PAIR – AMENDEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que la résolution 2020-07-291 PROGRAMME PAIR soit amendée par l'ajout des mots suivants « (taxes en sus) » après le montant suivant « 2 000 \$ ».

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-301

SÉANCE DU CONSEIL – ENDROIT

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence relatif à la pandémie est toujours en vigueur et que les consignes de distanciation sociale sont toujours de mise;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire accueillir un maximum de citoyens lors de ses séances;

CONSIDÉRANT les obligations prescrites par le Code municipal pour la tenue des séances.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que les séances du conseil municipal soient tenues au 12, rue Louis-Joseph-Doucet, Lanoraie (Pavillon Jean-Bourdon) tant et aussi longtemps que l'état d'urgence dû à la pandémie ne sera pas levé par le gouvernement provincial, et qu'en conséquence, les consignes de distanciation sociale en vigueur soient appliquées.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-302

LOCATION DE SALLE

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence relatif à la pandémie est toujours en vigueur;

CONSIDÉRANT la complexité et les frais supplémentaires engendrés afin de respecter les consignes de distanciation sociale pour la location ou le prêt de la salle au Pavillon Jean-Bourdon.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

De maintenir la suspension de prêt et location de la salle au Pavillon Jean-Bourdon, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-303

PERSONNEL – EXERCICE D'ÉQUITÉ SALARIALE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que Mme Jacinthe Brissette, conseillère, et M. Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général, soient autorisés à représenter la Municipalité dans le cadre de l'exercice d'évaluation des postes couverts par la convention collective en vigueur.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-304

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA PERCEPTION DES TAXES DUES POUR L'OPÉRATION ET L'ENTRETIEN DES BARRAGES

La conseillère Nathalie Martin donne avis de motion à l'effet qu'un membre du conseil pourra proposer à la prochaine séance ou à toute autre séance subséquente du conseil un règlement sur la perception des taxes dues pour l'opération et l'entretien des barrages.

Ledit projet de règlement est déposé par la conseillère.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à demander des soumissions pour la réalisation des plans et devis pour l'amélioration du réseau électrique au parc Jean-Bourdon.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-306 CHARIOT ÉLÉVATEUR

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 15 000 \$ (transport en sus) pour l'achat d'un chariot élévateur.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 20 H 20 À 20 H 50

2020-08-307 DÉNEIGEMENT – AQUEDUC (PARTIE DU CHEMIN D'ACCÈS AUX PUIITS ET BORNES D'INCENDIE SUR LE RÉSEAU)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à demander des soumissions pour le déneigement d'une partie du chemin d'accès aux puits et les bornes d'incendie situées sur le réseau d'aqueduc municipal.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-308 BIBLIOTHÈQUE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que la suspension des frais de location, retard ou amende chargés aux utilisateurs de la bibliothèque municipale soit prolongée jusqu'au 5 octobre 2020.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-309 DÉPÔT – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT 1081-3-2020
(USAGES CONDITIONNELS – ZONE C1-9)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

D'accepter le dépôt, par la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, du certificat de conformité approuvé par la MRC de D'Autray, pour le règlement numéro 1081-3-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements – Conversion de bâtiments existants en multi logement dans la zone C1-9 », émis le 9 juillet 2020.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère Josée Castonguay dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s'abstient de voter sur cette question en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

2020-08-310

DÉPÔT ET ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 106-92 ET SES AMENDEMENTS – MODIFICATION DE NORMES PARTICULIÈRES À LA ZONE R48 ET AJOUT DE NORMES PARTICULIÈRES À LA ZONE R49 (SECTEUR RUE JEAN-BAPTISTE-NEVEU) – CONSULTATION ÉCRITE – SUIVI

CONSIDÉRANT la consultation écrite suite à la publication d'un avis public permettant aux gens de se prononcer, dans les 15 jours suivants cet avis, sur le projet de règlement numéro 1072-7-2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le second projet de règlement numéro 1072-7-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 106-92 et ses amendements – Modification de normes particulières à la zone R48 et ajout de normes particulières à la zone R49 (secteur rue Jean-Baptiste-Neveu) » soit adopté sans modification, tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des élus présents.

La conseillère Josée Castonguay reprend sa place à la table des délibérations.

2020-08-311

DÉPÔT ET ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-90 ET SES AMENDEMENTS – MODIFICATION DES LIMITES DES ZONES R1-11, R1-12, R4-1, R4-3, R4-4 ET C1-17 (SECTEUR RUE DES ÉTANGS) – CONSULTATION ÉCRITE – SUIVI

CONSIDÉRANT la consultation écrite suite à la publication d'un avis public permettant aux gens de se prononcer, dans les 15 jours suivants cet avis, sur le projet de règlement numéro 1071-72-2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que le second projet de règlement numéro 1071-72-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Modification des limites des zones R1-11, R1-12, R4-1, R4-3, R4-4 et C1-17 (secteur rue des Étangs) » soit adopté avec modification, tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère Josée Castonguay dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s'abstient de voter sur cette question en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

2020-08-312

DÉPÔT ET ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-90 ET SES AMENDEMENTS – DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À LA ZONE R5-3 (SECTEUR RUE FRANÇOIS-LALIBERTÉ) – CONSULTATION ÉCRITE – SUIVI

CONSIDÉRANT la consultation écrite suite à la publication d'un avis public permettant aux gens de se prononcer, dans les 15 jours suivants cet avis, sur le projet de règlement numéro 1071-73-2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le second projet de règlement numéro 1071-73-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Dispositions particulières à la zone R5-3 (secteur rue François-Laliberté) » soit adopté sans modification, tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des élus présents.

La conseillère Josée Castonguay dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s'abstient de voter sur cette question en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

2020-08-313

DÉPÔT ET ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 105-92 ET SES AMENDEMENTS – CRÉATION DE LA ZONE R51 À MÊME LA ZONE R1 (GRANDE CÔTE EST, À L'INTERSECTION DE LA RUE CHARLES-SEVESTRE)

CONSIDÉRANT la consultation écrite suite à la publication d'un avis public permettant aux gens de se prononcer, dans les 15 jours suivants cet avis, sur le projet de règlement numéro 1071-74-2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le second projet de règlement numéro 1071-74-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements – Création de la zone R51 à même la zone R1 (Grande Côte Est, à l'intersection de la rue Charles-Sevestre) » soit adopté sans modification, tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des élus présents.

La conseillère Josée Castonguay reprend sa place à la table des délibérations.

2020-08-314

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 35, RANG SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure au 35, rang Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT le règlement 1004-2001;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à permettre l'empiètement de 5 m d'un garage détaché dans la cour avant, pour la propriété identifiée comme le 35, rang Saint-Jean-Baptiste, alors que le règlement de zonage numéro 105-92, article 5.10.1.1, stipule que les bâtiments accessoires ne sont pas autorisés en cour avant;

CONSIDÉRANT les pièces justificatives déposées;

CONSIDÉRANT QUE le projet pourrait être réalisé sans contrevenir à la réglementation;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 avril 2020;

CONSIDÉRANT la consultation écrite suite à la publication d'un avis public permettant aux gens de se prononcer, dans les 15 jours suivants cet avis, sur la demande de dérogation mineure.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal refuse de faire droit à la demande de dérogation mineure au 35, rang Saint-Jean-Baptiste.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère Josée Castonguay dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s'abstient de voter sur cette question en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

2020-08-315

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 102, CHEMIN DE JOLIETTE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure au 102, chemin de Joliette;

CONSIDÉRANT le règlement 1004-2001;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à permettre la construction d'un agrandissement à 6 m de la ligne avant de terrain et régulariser l'implantation du bâtiment localisé à 1.86 m de la ligne latérale de terrain, alors que la marge de recul avant est de 9 m et que la marge de recul latérale est de 3 m;

CONSIDÉRANT les pièces justificatives déposées;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 juillet 2020;

CONSIDÉRANT la consultation écrite suite à la publication d'un avis public permettant aux gens de se prononcer, dans les 15 jours suivants cet avis, sur la demande de dérogation mineure.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise la demande de dérogation mineure au 102, chemin de Joliette.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des élus présents.

La conseillère Josée Castonguay reprend sa place à la table des délibérations.

2020-08-316

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 278, GRANDE CÔTE OUEST

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure au 278, Grande Côte Ouest;

CONSIDÉRANT le règlement 1004-2001;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à permettre la construction d'un agrandissement à 6.18 m de la ligne avant de terrain et à 0.75 m de la ligne de terrain latérale droite, pour la propriété identifiée comme le 278, Grande Côte Ouest, alors que la grille de spécification faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 105-92 prescrit une marge de recul avant de 9.10 m et une marge de recul latérale de 2.10 m;

CONSIDÉRANT les pièces justificatives déposées;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 juillet 2020;

CONSIDÉRANT la consultation écrite suite à la publication d'un avis public permettant aux gens de se prononcer, dans les 15 jours suivants cet avis, sur la demande de dérogation mineure.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal refuse de faire droit à la demande de dérogation mineure au 278, Grande Côte Ouest.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère Josée Castonguay dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s'abstient de voter sur cette question en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

2020-08-317 DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 102, CHEMIN DE JOLIETTE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis d'agrandissement au 102, chemin de Joliette;

CONSIDÉRANT le règlement 1078-2012;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à agrandir le bâtiment principal de 8.83 m (29') par 4.57 m (15') du côté droit;

CONSIDÉRANT les plans, les devis, le choix de couleur et de matériaux soumis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 juillet 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour les travaux demandés au 102, chemin de Joliette, conditionnellement à ce qu'une zone tampon composée d'arbres et d'arbustes soit aménagée entre l'arrière du lot 6 362 038 et les lots 6 385 295 et 6 385 296.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des élus présents.

La conseillère Josée Castonguay reprend sa place à la table des délibérations.

2020-08-318

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 12, RUE ROBILLARD

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 12, rue Robillard;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à refaire la galerie à l'avant, ainsi que les colonnes et les garde-corps;

CONSIDÉRANT les choix de couleur et de matériaux soumis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 juillet 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle

ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis de rénovation pour les travaux demandés au 12, rue Robillard.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-319

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 446, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 446, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à modifier la galerie arrière, soit construire une toiture au-dessus, changer les garde-corps et construire un *gazebo* de 3.66 m (12') par 4.57 m (15');

CONSIDÉRANT QUE la demande vise également à peindre la brique apposée sur le mur latéral droit et en arrière de la même couleur que celui à l'avant;

CONSIDÉRANT les informations, les choix de matériaux et couleurs soumis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 juillet 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour les travaux demandés au 446, rue Notre-Dame.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-320

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 403, RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 403, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à refaire la galerie à l'avant;

CONSIDÉRANT les choix de couleur et de matériaux soumis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 juillet 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle

ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour les travaux demandés au 403, rue Sainte-Marie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-321

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 4 166 090 à 4 166 092, 6 356 712 et 6 356 713 (RUE DES ÉTANGS)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de lotissement pour les lots 4 166 090 à 4 166 092, 6 356 712 et 6 356 713;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à créer trente-six (36) lots à partir des cinq lots existants;

CONSIDÉRANT le plan projet de lotissement daté du 9 juillet 2020 portant le numéro minute 647 de l'arpenteur-géomètre Ève St-Pierre;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 juillet 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal refuse de faire droit à la demande de permis de lotissement pour les lots 4 166 090 à 4 166 092, 6 356 712 et 6 356 713 pour la création de trente-six (36) lots.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-08-322

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LANAUDIÈRE (CREL)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser l'adhésion de la Municipalité de Lanoraie au Conseil régional de l'environnement de Lanaudière et, conséquemment, autorise le paiement de la cotisation annuelle 2020-2021 au montant de 60 \$.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 21 H 15 À 21 H 43

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 21 h 45

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Gérard Jean, maire

Brigitte Beuparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe

Je, Gérard Jean, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal